



N°19/CD/03/06

**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BALARUC LES BAINS**

Extrait du Registre des Délibérations du Comité de Direction

Séance du 14 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze mars, à quatorze heures, le Comité de Direction s'est réuni en séance sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Président.

Collège d'élus : M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, M. MASSOL, M. DORLEANS,

Collège de socioprofessionnels : Mme MICELI, Mme BENQUE, Mme RICARD, Mme BREGUIBOUL,

Absents(e) : Mme CURTO, Mme LOGEART, Mme SERRES, M. CASANOVA, Mme DUMAS.

Le Comité de Direction a choisi comme secrétaire de séance : Madame Sabrina RICARD.

Objet n°2 : Vote du Compte Administratif 2018 du Budget Principal Office de Tourisme-EPIC.

LE COMITE DE DIRECTION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-14 et L.2121-21 relatif à la désignation d'un président autre que l'ordonnateur pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu les articles L 2121-12 et L 2313-1 Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2018 du budget principal de l'Office de Tourisme-EPIC dressé par le Comptable,

Le Comité de Direction réuni sous la présidence de Mme Brigitte LANET, vice-présidente, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Gérard CANOVAS, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice concerné :

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2018 du budget principal de l'Office de Tourisme-EPIC, lequel peut se résumer ainsi :

Les recettes d'Investissement :

INVESTISSEMENT	CA 2017	CA 2018	Restes à réaliser	Ecart
Recettes d'Investissement	20 246.46	24 041.84		3 795.38
Chapitres				
040 Opérations d'ordre de transfert	8 774.51	10 615.04		1 840.53
001 Excédent d'investissement reporté	11 471.95	13 426.80		1 954.85

Il s'agit pour les recettes d'investissement de la dotation aux amortissements au chapitre 040 et de l'excédent d'investissement reporté au chapitre 001 permettant un autofinancement des investissements à hauteur de 13 426.80€ pour 2018.

Les Dépenses d'Investissement :

INVESTISSEMENT	CA 2017	CA 2018	Restes à réaliser	Ecart CA
Dépenses	6 819.66	13 548.17		6 728.51
Chapitres				
20 Immobilisations incorporelles	0	8 620.82		8 620.82
21 Immobilisations corporelles	6 819.66	4 927.35		-1 892.31

Locataire de l'immeuble, l'Office de Tourisme réalise peu de dépenses d'équipement.

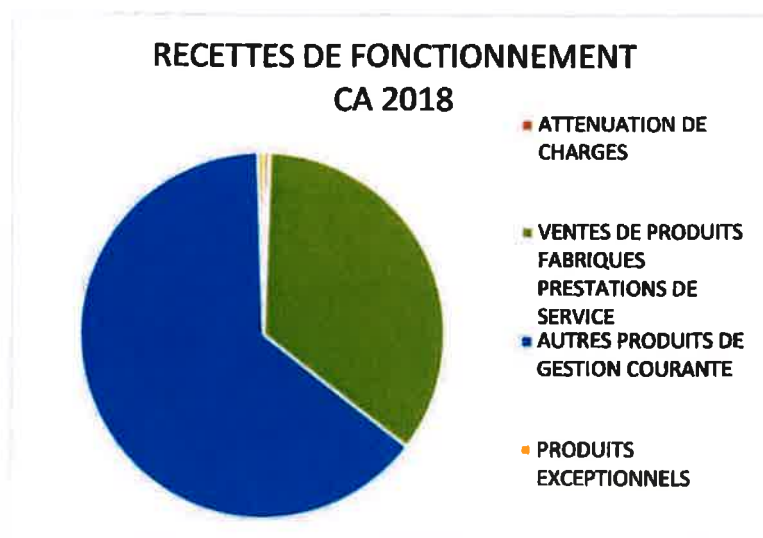
Les dépenses réalisées concernent notamment :

Sur l'article 2051 : Logiciel MARCOWEB (rédaction marchés publics) / Logiciel simple clic (billetterie)/ Licence INGENIE (Passerelle agences immobilières)

Sur l'article 2183 : Achat PC standard et Direction et ordinateur portable Service Administratif

Les recettes de fonctionnement :

Budget Principal Office de Tourisme	CA 2017	CA 2018	Produits rattachés	Ecart
Recettes de Fonctionnement	1 038 596.61	1 059 591.33		20 994.72
Chapitres				
013 Atténuation de charges (risque personnel)	13 775.52	5 186.97		-8 588.55
70 Vente de produits fabriqués, prestations de service	357 149.01	369 894.42		12 745.41
75 Autres produits de gestion courante	622 842.57	678 794.87		55 952.30
77 Produits exceptionnels	44 829.51	5 715.07		-39 114.44



Chapitre 013 : Il s'agit du remboursement des indemnités journalières.

Chapitre 70 : Augmentation des recettes issues des ventes de billetterie et des insertions publicitaires par rapport à 2017.

Refacturation plan compétitivité station SPLETH + Ville à hauteur de 22 387.50€

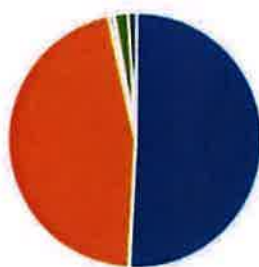
Chapitre 75 : Le produit de la taxe de séjour reversé en 2018 (reliquat 2017 + encaisse 2018) a augmenté de 9% par rapport au CA 2017. (La principale augmentation venant du fort reliquat 2017)

Chapitre 77 : Remboursement excédent IS

Les dépenses de fonctionnement :

Budget Principal Office de Tourisme	CA 2017	CA 2018	Charges Rattachées	Ecart
<i>Dépenses Fonctionnement</i>	950 008.85	985 462.18	1 621.08	37 074.41
Chapitres				
011 Charges à caractère général	452 786.21	499 762.94	1 621.08	48 597.81
012 Charges de personnel et frais...	470 193.13	450 897.20		-19 295.93
65 Autres charges de gestion courante	0	0		0
66 Charges financières	0	0		0
67 Charges Exceptionnelles	0	6 028.00		6 028
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés	18 255	18 159		-96
042 Opérations d'ordre de transfert	8 774.51	10 615.04		1 840.53

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2018



- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES
- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT

Chapitre 011 :

Convention tripartite Plan compétitivité Station : Montant total : 44 775€ HT avec une refacturation à hauteur de 30% Ville et 20% SPLETH.

Augmentation dépenses prestataires (billetterie) à hauteur de 19 130€ HT et des remboursements aux clients (4 700€ HT).

Chapitre 012 :

L'écart s'explique notamment par une maîtrise des charges de personnel et par les deux temps partiels pour congés parental.

Chapitre 67 : Article 6743 : Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes à hauteur de 2 500€

Article 678 : Régularisation TVA sur marge année 2015/2016/2017 à hauteur de 3 528€

Chapitre 69 : On trouve ici l'impôt sur les sociétés au compte 695.

Tableau de synthèse tenant compte des résultats de l'exercice 2017 reportés :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL OFFICE DE TOURISME						
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés exercice 2017		13 426.80		323 420.98		336 847.78
Opérations de l'exercice 2018	13 548.17	10 615.04	987 083.26	1 059 591.33	1 000 631.43	1 070 206.37
Résultat ex.2018	2 933.13			72 508.07		69 574.94
TOTAUX	13 548.17	24 041.84	987 083.26	1 383 012.31	1 000 631.43	1 407 054.15
Résultat clôture exercice 2018	0,00	10 493.67		395 929.05		406 422.72
Résultat cumulé		10 493.67		395 929.05		406 422.72

2. De constater les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux fonds de roulement, au bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. De voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4. Par ailleurs, le Compte administratif sera mis à disposition du public à l'Office de Tourisme dans les 15 jours qui suivent la transmission en Préfecture.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Comité de Direction de délibérer.

Monsieur le Président quitte la séance et ne participe pas au vote.

Le Comité de Direction après avoir délibéré vote à :

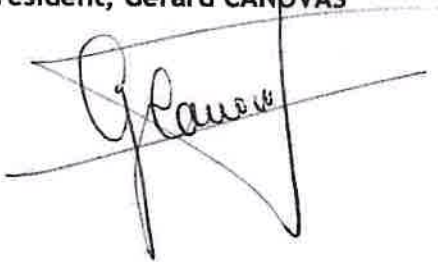
UNANIMITE

- Approuve l'exposé de sa Vice-Présidente,
- Prend acte de la présentation faite du Compte Administratif 2018 du budget principal de l'Office de Tourisme-EPIC, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

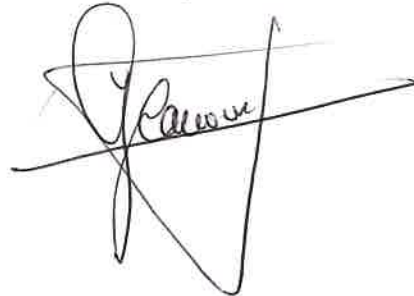
- **Constate** les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux fonds de roulement, au bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **Approuve** le compte administratif 2018 du budget principal de l'Office de Tourisme-EPIC.
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- **Dit** que le Compte administratif sera mis à disposition du public à l'Office de Tourisme dans les 15 jours qui suivent la transmission en Préfecture.
- **Dit que** copie de la présente Délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

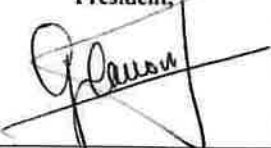







Ainsi délibéré à Balaruc-les-Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme
Transmis en Préfecture
Le **25/03/2018**
Le Président, Gérard CANOVAS



Publiée et exécutoire, le **26/03/18**
Le Président, Gérard CANOVAS



<p>Gérard CANOVAS Président.</p> 	<p>Brigitte LANET Vice-présidente</p> 	<p>Dominique CURTO</p>	<p>Irénée CATHALA absent remplacé par M. A. MASSOL</p> 
<p>Catherine LOGEART</p>	<p>Eddy DORLEANS</p> 	<p>Dominique SERRES</p>	<p>Delphine MICELI</p> 
<p>Jacques CASANOVA</p>	<p>Alexandre ALQUIER absent remplacé par Mme C. BENQUE</p> 	<p>Sabrina RICARD</p> 	<p>Jane-Mary DALQUIER absente remplacée par Mme BREGUIBOÛL</p> 
<p>Cathy DUMAS</p>			